



Entreprise	
Interlocuteurs	<b>Isabelle RONARC'H – Conseillère Entreprises –</b> <a href="mailto:isabelle.ronarch@normandie.cci.fr">isabelle.ronarch@normandie.cci.fr</a> – 02.33.82.82.88
Date de la proposition	
Domaine d'expertise	<b>QUALITE – HYGIENE – SECURITE ALIMENTAIRE</b>
Intitulé du module	Permis d'Exploitation de renouvellement

## **Retrouvez l'intégralité de nos programmes sur notre site internet : [www.permisdexploitationplus.fr](http://www.permisdexploitationplus.fr)**

Ainsi que le détail de rubriques suivantes :

- Accessibilité aux personnes handicapées
- Modalités d'inscription
- Déroulement de la formation

Pour toute question complémentaire, vous pouvez nous contacter à l'adresse suivante : [formations.CHR@normandie.cci.fr](mailto:formations.CHR@normandie.cci.fr)

Mise à jour le 04/01/2024



## Durée & dates 2024

1 jour soit 8 heures

- A Alençon : le 07/10.
- A Caen : le 18/03 et le 25/11
- A Cherbourg-en-Cotentin : le 18/11
- A Evreux : le 11/03 et le 09/12
- A Flers : le 17/06 et le 02/12
- Au Havre : le 05/02 et le 05/11
- A Lisieux : le 15/04
- A Rouen : le 29/01 ; le 01/07 et le 02/12.
- A Saint-Lô : le 27/05 et le 14/10.
- A Saint-Pair-sur-Mer : le 23/09.
- En distanciel (2 demi-journées) : les 3 et 10/06 ; les 30/09 et 07/10

## Coût interentreprises

260 € nets de taxes / pers

## Effectifs

- Minimum : 5 participants
- Maximum : 15 participants

## Public

Gérant de café, bar, brasserie, restaurant, discothèque ayant obtenu un permis d'exploitation il y a 10 ans et souhaitant continuer d'exploiter un établissement CHRD (café, hôtel, restaurant, discothèque) en mettant à jour ses connaissances.

## Prérequis

La maîtrise de la langue française est impérative pour suivre cette formation.

## Moyens pédagogiques et techniques

Alternance d'apport théoriques et de cas pratiques – Echanges  
Séances de formation en salle  
Exposé à partir de supports audiovisuels - Remise de documents pédagogiques et d'outils pratiques

## Suivi et évaluation

# Permis d'Exploitation de renouvellement

## Introduction

Imposé par la loi du 31 mars 2006 et son décret du 16 mai 2007, le permis d'exploitation est une formation obligatoire de 20 heures ou de 6 heures minimum (si plus de dix années d'expérience) depuis le 2 avril 2007 pour tout futur exploitant d'une licence de débit de boissons (licence III et IV) ou de la « petite licence restaurant » ou de la « licence restaurant ». Elle donne lieu à la délivrance d'un permis d'exploitation nominatif valable dix ans. Au bout de 10 ans, le gérant de l'entreprise doit suivre une journée de formation pour renouveler son permis d'exploitation pour une nouvelle période de dix années

## Objectif

- Mise à jour des connaissances concernant les changements réglementaires liés à la vente d'alcool (dispositions extraites du Code de la Santé Publique) intervenus depuis la formation initiale « permis d'exploitation » il y a 10 ans.

## Programme

- Mise à jour des connaissances portant sur les changements réglementaires intervenus depuis la formation initiale « permis d'exploitation »
  - Les conditions d'exploitation d'une licence débit de boissons (liées à la personne, liées à la licence),
  - Les obligations d'exploitation liées à l'établissement en matière de prévention et de protection de la santé publique ainsi qu'en matière de prévention et de protection de l'ordre public,
  - Notamment rappel des mises à jour concernant les affichages obligatoires.
- Mises en situation et évaluation des connaissances acquises



Signature de feuilles  
d'émargement.

Évaluation sous forme de  
questions orales ou écrites (QCM),  
mises en situation.

Questionnaire de satisfaction.

Attestation de formation,  
d'assiduité.

## **Encadrement**

Formateur ayant eu une relation  
directe avec la clientèle dans le  
secteur des cafés, hôtels,  
restaurants, discothèques ou du  
commerce de l'épicerie ou caviste.

## **Lieu :**

- Alençon : CCI Portes de Normandie – Délégation Orne : 23 boulevard de Strasbourg, 6100 Alençon
- Caen : CCI Caen Normandie - 1 rue René Cassin, 14280 Saint-Contest
- Cherbourg-en-Cotentin : CCI Ouest Normandie – Boulevard Félix Amiot – Hôtel Atlantique – 50100 Cherbourg-en-Cotentin
- Dieppe : CCI Rouen Métropole – 2 rue Thiers 76200 Dieppe
- Evreux : CCI Portes de Normandie - 215 route de Paris, 27000 Evreux
- Flers : CCI Ouest Normandie - 3 rue Denys Boudard, 61100 La Lande Patry
- Le Havre : CCI Seine Estuaire – 181 Quai Frissard, 76600 Le Havre
- Lisieux : CCI Seine Estuaire – Délégation du Pays d'Auge : 100 avenue Guillaume le Conquérant 14100 Lisieux
- Rouen : CCI Rouen Métropole : 20 passage de La Luciline – Bâtiment L'Opensen 76000 Rouen
- Saint-Lô : CCI Ouest Normandie – Campus 2 – 170 rue Lycette Darsonval 50000 Saint-Lô
- Saint-Pair-sur-Mer : CCI Ouest Normandie – 270 rue Ampère – ZA de la Lande 50380 Saint-Pair-sur-Mer
- En distanciel